



VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES

RAPPORT 2018 FINANCIER

**RAPPORT DE
LA MAIRESSE**
CONCERNANT LES
FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT
FINANCIER 2018

À titre de mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice 2018. Ce rapport est présenté conformément aux nouvelles dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes du Québec.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le rapport financier consolidé 2018, présenté à la séance du 17 juin 2019, a été audité par la firme DCA Comptable Professionnel Agréé. À la suite de la réalisation de son mandat, l'auditeur externe a émis un rapport sans réserve se lisant comme suit :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

LE RAPPORT FINANCIER 2018

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 11 914 897 \$ et les revenus d'investissement à 1 312 433 \$, constitué majoritairement de subventions pour 1 263 917 \$.

Le total des charges de fonctionnement, en incluant les amortissements des immobilisations, ont totalisé 13 177 336 \$, alors que les dépenses en immobilisations ont atteint 4 083 074 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation (financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.), le rapport financier 2018 non consolidé indique que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 140 908 \$.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	11 914 897 \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	13 177 336 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	1 403 347 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	140 908 \$

En date du 31 décembre 2018, l'excédent accumulé totalisait 33 482 615 \$ et se détaillait comme suit :

EXCÉDENT NON AFFECTÉ	118 063 \$
EXCÉDENT AFFECTÉ	606 907 \$
RÉSERVE FINANCIÈRE ET FONDS RÉSERVÉ	569 752 \$
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR	(3 212 727)\$
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN COURS	(3 698 967)\$
INVESTISSEMENT NET DANS LES IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS	39 099 587 \$
TOTAL DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ	33 482 615 \$

En tenant compte des résultats des organismes qui font partie du périmètre comptable de la Ville, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidé se chiffre à 178 871 \$ et l'excédent accumulé totalise 34 953 914 \$.

INVESTISSEMENTS

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations, notons les investissements majeurs suivants :

- La finalisation de la réfection de la chaussée et des ponceaux du segment ouest du rang de la Deuxième-Chaloupe
- La finalisation des travaux de prolongement des infrastructures dans le secteur industriel sur le prolongement de la rue perpendiculaire à la rue Joseph-M.-Parent
- La réfection complète des réseaux de distribution d'eau potable, d'égout et de voirie sur la rue Curé-Rondeau, entre les 1^{ère} et 2^e Avenues, et du stationnement du Carrefour culturel de Notre-Dame-des-Prairies
- Les travaux de remplacement de la conduite d'égout sanitaire, de démantèlement d'une conduite d'eau potable, de mise en place d'un réseau d'égout pluvial non conventionnel et de réfection de la voirie sur l'avenue Pierre, entre les 1^{ère} et 3^e Avenues
- La réhabilitation du réseau d'égout sanitaire sur une section de la rue Gauthier nord, entre la rue Guy et la voie ferrée
- La réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable sur une section de la rue Gauthier Nord, entre les rues Guy et Coulombe

Le total des investissements de l'ordre de 4,083 M\$ ont pour la plupart bénéficié de subventions totalisant 1,263 M\$, ce qui représente, pour la deuxième année consécutive, plus de 30 % du total des investissements pour l'exercice 2018. D'autres investissements ont été financés par des réserves, des fonds réservés ou des règlements d'emprunt.

ENDETTEMENT

Soucieux d'accorder toute la considération nécessaire au contrôle de la dette de la Ville, les élus ont adopté en décembre dernier une politique de gestion de la dette à long terme. Cette politique fixe des objectifs à atteindre au niveau de l'endettement. L'exercice financier 2018 démontre que la Ville est en bonne voie pour réaliser ces objectifs :

	2013	2017	2018	OBJECTIFS
ENDETTEMENT NET À L'ENSEMBLE / RFU	3,69%	3,11%	3,10%	MAXIMUM 2,25 % - À ATTEINDRE
ENDETTEMENT NET À L'ENSEMBLE / VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS	48,83 %	48,54 %	47,76 %	MAXIMUM DE 50 % - ATTEINT
SERVICE DE DETTE (1) / BUDGET DE FONCTIONNEMENT (1)	21,49 %	19,96%	19,47 %	MAXIMUM DE 18 % - À ATTEINDRE

(1) En incluant le remboursement de la dette à long terme

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à souligner que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies démontre une bonne situation financière grâce à des efforts soutenus et des normes de gestion rigoureuses. Les employés municipaux, le conseil municipal et moi-même travaillons très fort afin d'offrir à toutes et à tous des services de qualité et ce, toujours dans le respect de notre cadre financier.

Suzanne Dauphin, mairesse

Ce rapport sera diffusé sur le site internet de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, conformément à la Loi.